



Députés Européens Contre le Cancer MANIFESTE ELECTORAL

Les Députés Européens Contre le Cancer

Le groupe des Députés Européens Contre le Cancer (MAC) est le seul groupe d'intérêt du Parlement Européen dont l'objectif est la promotion de la lutte contre le cancer. Profondément convaincus que la coopération européenne offre une valeur ajoutée aux actions des Etats Membres, les Députés Européens œuvrent pour l'amélioration de la prévention et de la lutte contre le cancer en Europe.

Le Secrétariat du MAC est assuré par l'Association des Ligues Européennes Contre le Cancer (ECL), une organisation à but non lucratif dont le siège est à Bruxelles, qui représente les associations européennes de lutte contre le cancer régionales et nationales.



Co-funded by
the Health Programme
of the European Union

VAINCRE LE CANCER : MISSION POSSIBLE POUR UNE LUTTE EFFICACE CONTRE LE CANCER EN EUROPE

Introduction

Avec plus de 3,7 millions de nouveaux cas de cancer et 1,9 million de décès chaque année, l'Europe représente 23,4 % des cas de cancer et 20,3 % des décès dus au cancer dans le monde et ce, malgré le fait que l'Europe ne représente que 9,0% de la population mondiale. Le cancer est et restera un des principaux défis auxquels les citoyens européens seront confrontés à l'avenir. Il est donc de la plus haute importance pour les décideurs politiques nationaux et européens d'agir en vue de la mise en œuvre des politiques visant au renforcement de la lutte contre le cancer et à l'amélioration du bien-être de tous les Européens.

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de l'EU se rendront aux urnes pour élire un nouveau Parlement Européen. Dans ce manifeste, les membres du groupe MAC confirment leur volonté de collaborer en faveur de la prévention du cancer et du diagnostic précoce, de la lutte contre les inégalités en Europe, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins et aux traitements de haute qualité, et en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de cancer, des survivants et des aidants proches.

L'UE mettra tout en œuvre pour devenir un leader mondial dans la lutte contre le cancer.

I. LA PRÉVENTION, UN FACTEUR CLE POUR UNE STRATEGIE DURABLE ET EFFICACE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) de l'OMS estime que jusqu'à 50 % des cas de décès imputables au cancer en Europe pourraient être évités si les connaissances actuelles en matière de prévention du cancer étaient traduites dans la pratique. Pourtant, bien que le rôle fondamental de la prévention soit connu depuis longtemps, la mise en œuvre d'une stratégie efficace de prévention du cancer reste difficile à atteindre, même dans le pays les plus prospères. Il convient de noter également les différences importantes de l'incidence du cancer au sein et entre Etats Membres.

Cette disparité est influencée par de nombreux facteurs allant des différences dans la mise en œuvre des programmes de prévention et de dépistage du cancer, à l'exposition à divers facteurs de risque, et à la promotion d'un mode de vie sain. La promotion de la santé et la prévention du cancer sont des mesures rentables qui ont prouvé leur utilité pour permettre un diagnostic précoce, réduire les risques de cancer et diminuer les coûts qui grèvent les budgets nationaux des soins de santé. L'UE a le potentiel nécessaire pour lutter contre le cancer. Il est donc essentiel de renouveler un engagement politique qui donne priorité à la prévention.

Au cours de la législature 2019-2024, les Députés Européens Contre le Cancer s'efforceront de S'attaquer aux facteurs de risque qui peuvent être modifiés tant au niveau individuel qu'au niveau de la communauté:

- En adoptant des politiques fiscales et des mesures de contrôle de la commercialisation de produits tels que le tabac, l'alcool et les aliments et boissons riches en gras saturés et trans, en sel et en sucre.
- En mobilisant les Fonds structurels et les Fonds d'investissement européens pour encourager les autorités locales et régionales à investir et à mener des activités de prévention primaire au niveau de la communauté dans une perspective à long terme.

Promouvoir l'accès à des services de dépistage et de détection précoce du cancer de qualité, en appelant à:

- La réduction des disparités en matière d'incidence du cancer et de mortalité due au cancer entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, en mettant la priorité sur l'élimination du cancer du col de l'utérus, conformément à l'appel lancé par l'OMS.
- La mise à jour des recommandations de 2003 du Conseil de l'Union Européenne sur le dépistage du cancer, en finançant des experts européens pour l'élaboration des feuilles de route en vue d'adapter les directives à suivre pour le dépistage du cancer à l'intention des États membres et des régions disposant de ressources limitées.

Prendre des mesures pour réduire les expositions professionnelles et environnementales nocives, en:

- Prenant des mesures pour aider les États Membres à atteindre les objectifs fixés par l'OMS en matière de qualité de l'air dans le monde pour améliorer la santé et la sécurité des citoyens.
- S'attaquant à l'exposition aux substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) tant sur le lieu de travail qu'en dehors.
- Augmentant les financements visant à renforcer la résilience des systèmes de santé face au changement climatique et en renforçant la surveillance des risques sanitaires associés au changement climatique tout en observant les progrès réalisés grâce aux politiques d'adaptation mises en œuvre.

L'Union Européenne donnera la priorité aux mesures qui améliorent la santé de tous, et en particulier de ceux qui sont exclus ou vulnérables comme les femmes, les enfants et les réfugiés.

II. VAINCRE LE CANCER AVEC DES TRAITEMENTS DE HAUTE QUALITE

Aujourd'hui, grâce aux nouveaux outils de diagnostic et aux nouveaux traitements tels que les anticorps biologiques, de nombreux cancers peuvent être diagnostiqués plus tôt, traités plus efficacement ou même guéris complètement. Bien que des progrès importants aient été réalisés, de nombreuses populations et de nombreuses régions n'en bénéficient toujours pas. En Europe, il existe encore d'importantes inégalités en termes d'accès aux nouveaux traitements contre le cancer et de temps d'attente pour les nouveaux médicaments.

De nombreuses études ont montré que les nouveaux médicaments onéreux n'offrent pas tous un bénéfice supplémentaire aux patients par rapport aux traitements existants. Étant donné le nombre important et croissant de patients et de survivants du cancer, il est essentiel de se concentrer sur leur qualité de vie. La recherche clinique et la recherche translationnelle sont à la base des progrès scientifiques. Toutefois, la mise en œuvre de ces avancées scientifiques demeure un véritable défi. De plus, la recherche à vocation commerciale privilégie souvent des domaines qui lui garantissent un retour sur investissement sûr (comme c'est le cas pour le cancer du sein) plutôt que des domaines où les médicaux restent insatisfaits (comme dans le cas du cancer du pancréas).

Les Députés Européens Contre le Cancer ont décidé de collaborer pour obtenir:

L'accès à des traitements anticancéreux de haute qualité pour tous les patients en Europe:

- En encourageant la coopération dans le domaine: (i) d'une analyse prospective des technologies de la santé émergentes pour évaluer l'impact budgétaire des nouveaux traitements clés (ii) l'évaluation des technologies de la santé (ETS) de qualité pour identifier des technologies à haute valeur ajoutée (médicaments, matériel médical, méthodes de diagnostic) auxquelles les patients devraient avoir un accès prioritaire et (iii) les initiatives de passage conjointe de marchés visant à accroître le pouvoir de négociation des gouvernements avec le secteur de l'industrie pharmaceutique.
- En veillant à ce que les organismes de réglementation respectent des normes élevées de preuves nécessaires pour appuyer l'autorisation de mise sur le marché des traitements contre le cancer et éviter toute utilisation abusive.
- En demandant plus de transparence du système pharmaceutique et une définition universelle du juste prix des traitements, qui soit à la fois viable pour les systèmes de santé européens et suffisamment rentable pour garantir l'innovation.

Un transfert efficace des résultats de la recherche scientifique vers la pratique clinique :

- En renforçant la coopération en matière de recherche sur le cancer en Europe (y compris avec les membres de l'Espace Economique Européen et le Royaume-Uni).
- En augmentant les investissements publics dans la recherche sur le cancer, en fonction des besoins médicaux; en conditionnant l'obtention de fonds publics à des conditions telles que la garantie que les médicaments issus de la recherche financée par des fonds publics seront disponibles à un prix abordable et équitable; en réorientant la recherche sur des médicaments non brevetés pouvant servir de traitements oncologiques peu coûteux.
- En promouvant la science ouverte; et en publiant les résultats de tous les essais cliniques.
- En rendant les essais cliniques comparatifs obligatoires, le cas échéant.
- En collectant les données après la mise sur le marché et en faisant une nouvelle évaluation des traitements sur base de ces données afin d'évaluer leur valeur ajoutée en situation réelle.
- En harmonisant les données collectées au niveau national pour assurer l'interopérabilité des registres du cancer afin de mieux comprendre les disparités en Europe.
- En renforçant l'utilisation des réseaux européens de référence (ERN) pour les cancers rares.

III. L'AMÉLIORATION DES SOINS ET LA PARTICIPATION DES PATIENTS DANS LE PROCESSUS DE DECISION EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE SANTÉ

En Europe, il y a actuellement plus de 10 millions de personnes qui ont survécu au cancer, un chiffre qui continuera à augmenter dans les années à venir. Bien qu'il soit encourageant de constater qu'aujourd'hui de plus en plus de gens survivent au cancer, cette situation crée de nouveaux défis pour les systèmes de santé des pays de l'UE. La vie après le traitement d'un cancer n'est malheureusement pas toujours synonyme d'une vie de qualité. Les survivants peuvent ressentir de nombreux effets secondaires et font souvent face à des problèmes psychosociaux qui affectent fortement leur qualité de vie et leur réintégration au sein de la société et dans la vie professionnelle.

La responsabilisation du patient et l'approche centrée sur le patient sont deux facteurs clés pour assurer des soins de qualité. De nombreuses études ont montré que la responsabilisation du patient améliore non seulement la qualité des soins prodigués et les résultats obtenus, mais qu'elle peut aussi entraîner une réduction des coûts. Il est important que la voix des patients soit intégrée de manière appropriée dans le processus de prise de décision concernant les politiques de santé nationales et européennes.

Les Députés Européens Contre le Cancer s'engagent à soutenir les patients, les survivants et leurs soignants en :

- Intégrant l'évaluation systématique des besoins après le traitement du cancer et la planification des soins pour les survivants dans le parcours de soins des patients atteints du cancer.
- œuvrant pour un accès équitable aux services psychosociaux, de réhabilitation et soins palliatifs.
- En favorisant l'accès aux soins psychosociaux pour les patients et leurs aidants proches.
- En soutenant la législation protégeant les employés lors de leur retour au travail et en assurant la sécurité des patients atteints de cancer et de leurs aidants proches sur le lieu de travail.
- En collaborant avec les gouvernements des pays de l'Union Européenne pour garantir l'accès aux assurances et aux services financiers pour les survivants du cancer, en participant à l'élaboration des politiques nationales et la mise en œuvre des meilleures pratiques telles que le droit à l'oubli.
- En promouvant une plus grande intégration des patients dans le processus d'élaboration et de prise de décision en matière de politiques de santé (Evaluation des Technologies de la Santé (ETS), élaboration des essais cliniques, la création des outils d'e-santé).
- En veillant à ce que les patients disposent des informations sur les essais cliniques qui sont menés dans leur pays et à l'étranger et dont ils pourraient bénéficier.
- En évaluant l'expérience des patients (PREMs) et les résultats de santé perçus (PROMs) lors des essais cliniques avec comme critères d'évaluation privilégiés la qualité de vie et la survie globale (SG)
- En finançant la recherche européenne pour obtenir des informations fiables sur les coûts, la sécurité et l'efficacité des médecines complémentaires et parallèles (MCP), en fournissant des informations fondées sur des données probantes aux patients et aux autorités des pays de l'Union Européenne pour permettre l'intégration des MCP dans leurs services de santé.

Clause de non-responsabilité

Ce manifeste présente les opinions des Députés Européens Contre le Cancer en tant que groupe. Certaines prises de position peuvent ne pas refléter le point de vue individuel des Députés, ni le point de vue des différents partis politiques.



Co-funded by
the Health Programme
of the European Union